

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE HORBOURG-WIHR**

Séance du mercredi 23 octobre 2024 à 19 h 00

MEMBRES PRÉSENTS :

- *Membres élus :*

M. Thierry STOEBNER, Président

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente

Mmes Laurence KAEHLIN, Joëlle LYET, Carole AUBEL TOURRETTE, Magali BERGER,
Nathalie ROLLOT

MM. Thierry BACH, Thierry FRUHAUF

- *Membres nommés :*

Mmes Nicole KAEHLIN, Annette JAEGLE, Madeleine REMOND, Elisabeth JACQUOT

MM. Richard THOMAS, Guillaume LAMBERT

MEMBRES ABSENTS :

- *Membre nommé :*

M. Jean-Marcel MEURISSE, excusé, représenté par Mme Joëlle LYET

Mme Jasmine SELIG, absente.

ASSISTAIT : Mme Sabine CARLIER, secrétaire administrative

Après les salutations d'usage, Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, remercie les membres de leur présence et donne la liste des membres excusés ou représentés.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 12 juin 2024
3. Rapport de la commission permanente du 2 octobre 2024
4. Délibérations :
 - DCCAS2024-07 Subventions au secteur social pour 2025
 - DCCAS2024-08 Cadeaux d'anniversaire aux résidents d'EHPAD
5. Communications et informations de Mme la vice-présidente
 - 5.1. Compte-rendu des aides sociales 2025
 - 5.2. Fête des Aînés 2024
 - 5.3. Actions 2024/2025
6. Divers

01. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Rapporteur : Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente

En application des dispositions de l'article 17 du règlement intérieur du centre communal d'action sociale, le conseil d'administration désigne à l'unanimité Mme Sabine CARLIER, rédacteur, comme secrétaire de séance.

02. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUIN 2024

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du C.C.A.S. du mercredi 12 juin 2024.

Le conseil d'administration

APPROUVE à l'unanimité

*(sauf M. Thierry BACH et Mmes Laurence KAEHLIN, Nathalie ROLLOT,
tous absents lors du dernier conseil)*

le procès-verbal de la séance du mercredi 12 juin 2024.

03. COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 02 OCTOBRE 2024

Le conseil d'administration est informé que la commission permanente du C.C.A.S. s'est réunie le 2 octobre 2024.

Le point essentiel abordé est précisé au point 5.2 – Fête des Aînés 2024 :

- Visite privée au Musée Unterlinden
- Colis de Noël aux administrés de 75 ans et +
- Colis de Noël aux résidents en EHPAD.

04. DÉLIBÉRATIONS

DCCAS2024-7 SUBVENTIONS 2025 AU SECTEUR SOCIAL

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, présente la liste des associations sollicitant une subvention pour l'année 2025.

En dehors des demandes renouvelées chaque année, trois nouvelles demandes :

- AFM Telethon – Bureau de coordination à Colmar
- ARAHM Strasbourg (aide aux handicapés moteurs) : 2 enfants de la commune seraient concernés.
- TRACES DE VIES Muttersholtz (bibliographie d'un administré de HW en fin de vie en 2024, décédé à ce jour).

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, rappelle que jusqu'à présent, le C.C.A.S. a continué de privilégier les associations locales.

Avant de délibérer, Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, demande à :

- Mme Nicole KAEHLIN (Club de l'Amitié)
- Mme Carole AUBEL TOURRETTE (Agapej)

de quitter la salle.

***Le conseil d'administration,
après en avoir délibéré,***

PROPOSE à l'unanimité

(sauf Mme Nicole KAEHLIN et Mme Carole AUBEL TOURRETTE qui ont quitté la salle)

l'attribution des subventions versées par la commune pour 2025 réparties comme ci-dessous :

| N° | BÉNÉFICIAIRES | P.M. 2024 | Propositions 2025 |
|-----------|--|------------------|------------------------------|
| 1 | C.C.A.S. | 8 000,00 € | 13 000,00 € |
| 2 | Groupement d'Action Sociale (personnel communal) | 12 500,00 € | 12 500,00 € |
| 3 | APALIB | 1 000,00 € | 1 000,00 € |
| 4 | APAMAD | 1 000,00 € | 1 000,00 € |
| 5 | Ligue départementale contre le Cancer | 400,00 € | 400,00 € |
| 6 | La Manne Colmar | 200,00 € | 200,00 € |
| 7 | FSL (Fonds départemental de Solidarité pour le Logement) | 600,00 € | 600,00 € |

| N° | BÉNÉFICIAIRES | P.M. 2024 | Propositions 2025 |
|----|---|--------------------|----------------------|
| 8 | Club de l'Amitié | 2 800,00 € | 2 800,00 € |
| 9 | Foyer Espoir | 400,00 € | 400,00 € |
| 10 | Delta Revie 68 (2 abonnés) | 200,00 € | 200,00 € |
| 11 | Aide à la formation BAFA | 2 000,00 € | 2 000,00 € |
| 12 | ASAD (Aide à domicile) Colmar | 200,00 € | 200,00 € |
| 13 | Restos du Cœur Colmar | 200,00 € | 200,00 € |
| 14 | APAEI St-André Cernay (3 personnes de HW) | 100,00 € | 100,00 € |
| 15 | AGIMAPAK (transport patients accueil jour La Roselière Kunheim) | 2 400,00 € | 2 400,00 € |
| 16 | AIDES (lutte contre le Sida) | 100,00 € | 100,00 € |
| 17 | MIETTE DE PAIN Horbourg-Wihr | 1 000,00 € | 1 000,00 € |
| 18 | Solidarité Femmes 68 St-Louis | 200,00 € | 200,00 € |
| 19 | ARGILE (addictions) Colmar | 100,00 € | 100,00 € |
| 20 | CARITAS Colmar | 200,00 € | 200,00 € |
| 21 | SÉPIA (jeunes suicidaires) Colmar | 100,00 € | 100,00 € |
| 22 | Banque alimentaire du Haut-Rhin Mulhouse | 200,00 € | 200,00 € |
| 23 | ARAHM Strasbourg (2 personnes de HW) | - | 100,00 € |
| 24 | Divers (aides exceptionnelles) | 5 000,00 € | 5 000,00 € |
| | TOTAL | 38 900,00 € | 44 000,00 € |

Mme Nicole KAEHLIN et Mme Carole AUBEL TOURRETTE
rejoignent la séance.

Il est précisé que ces subventions seront proposées au Conseil Municipal du mois de décembre pour un montant total de 44 000,00 €.

M. Guillaume LAMBERT rejoint la séance à 19 h 15.

DCCAS2024-8 CADEAUX D'ANNIVERSAIRE AUX RÉSIDENTS EN EHPAD

Depuis quelques années déjà, le cadeau offert aux résidents dans les EHPAD revient à 25,00 € (arrangement de fleurs, bon coiffure ou chocolats).

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, propose d'augmenter ce montant à 30,00 € à partir du mois de janvier 2025. A ce jour, 42 résidents en EHPAD sont concernés.

Un produit d'hygiène acheté au magasin Côté Nature à Horbourg-Wihr est offert en + pour les 80 – 85 – 90 – 95 – 100 ans d'un résident. Une commande de 50 produits est prévue pour 2025.

*Le conseil d'administration,
après en avoir délibéré,*

DÉCIDE à l'unanimité

- d'augmenter le montant à 30,00 € pour le cadeau offert aux résidents d'EHPAD à l'occasion de leur anniversaire et de rajouter un produit d'hygiène acheté au magasin Côté Nature à Horbourg-Wihr lors des anniversaires 80-85-90-95-100 ans. Le choix pour les cadeaux reste le même (bon « coiffure », chocolats (Grimmer) ou un arrangement de plantes (La Boutique Fleurie).

05. COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

5.1. – Compte-rendu des aides sociales 2024

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, résume les aides accordées du 1^{er} janvier au 15 octobre 2024.

AIDE AUX RÉFUGIÉS UKRAINIENS : 3 familles ukrainiennes soutenues en 2024.

Pour information, la famille PUSHENKO, hébergée chez Mme Joëlle LYET, a quitté la France pour retourner en Ukraine. A ce jour, seules deux familles sont encore domiciliées à Horbourg-Wihr.

| | Nombre | Montant total |
|--|---------------|----------------------|
| Aide au transport (carnets de tickets de bus) | 81 carnets | 891,00 € |
| Aide aux frais de périscolaire | 9 mois | 358,88 € |
| Aide aux frais de scolarité | 1 | 57,53 € |
| TOTAL | | 1 307,41 € |

AIDE AUX ADMINISTRÉS DE LA COMMUNE

| | Nombre | Montant total |
|--|---------------|----------------------|
| Bons d'achat dont 9 d'essence | 73 bons | 2 970,00 € |
| Aides exceptionnelles non remboursables | | |
| - Frais de périscolaire | 5 mois | 376,80 € |
| - Transport (carnet tickets bus administrés) | 5 carnets | 55,00 € |
| - Transport (abonnement train Colmar/Mulhouse) | 4 mois | 321,30 € |

| | | |
|--------------------------|---------|-------------------|
| Avance financière | | |
| - Factures diverses | 1 foyer | 900,00 € |
| TOTAL | | 4 623,10 € |

| | |
|--|-------------------|
| TOTAL GÉNÉRAL au 15/10/2024 (aide aux réfugiés ukrainiens + administrés) | 5 930,51 € |
|--|-------------------|

contre 8 849,72 € au 09/10/2023

| | | |
|--|----|---------------------------------|
| Cartes-cadeaux Leclerc de 30,00 € distribuées et provenant de dons | 12 | 360,00 € (non comptabilisés) |
|--|----|---------------------------------|

5.2. – Fête des Aînés

Visite privée du Musée Unterlinden à COLMAR

A ce jour, 171 personnes sont inscrites dont 21 accompagnants avec une participation de 30 €. Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, fait l'interprète de M. Jean-Marcel MEURISSE quant à la définition d'un « accompagnant ». Le cas par cas est privilégié en cas de demande.

Une invitation a été envoyée à M. Eric STRAUMANN, Maire de Colmar et à Mme Brigitte KLINKERT, Députée, ainsi qu'à la Municipalité et aux membres du C.C.A.S.

La commission permanente a validé l'offre d'AZ RECEPTIONS, un des traiteurs travaillant pour le Musée.

Plusieurs emplacements ont été définis dans la commune pour le stationnement des bus KUNEGEL selon le nombre de personnes inscrites :

- Aire de jeux rue de Riquewihr (Mme Nicole KAEHLIN, référente)
- Salle Wihr, rue de Fortschwihr (voir pour une personne référente)
- Placette, angle rue du Rhin/rue de l'III (Mme Nicole BOULANGER, référente).
-

Les personnes âgées vont être destinataires du programme de la visite au Musée Unterlinden avec les horaires. Un mail sera transmis aux élus et bénévoles.

Mme Joëlle LYET demande l'avis des membres pour la reconduite ou pas, des décors de tables (19 décors pour 19 tables) qui seront gagnées par tirage au sort lors du repas au Musée. Mme Nicole KAEHLIN, Présidente d Club de l' Amitié et Mme Joëlle LYET vont faire le point ensemble.

Colis de Noël pour les administrés de la commune

432 inscriptions à ce jour. Le nombre exact sera confirmé pour le 12 novembre à Mme Laurence KAEHLIN, chargée de la commande des bons numérotés.

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, précise que les personnes bénévoles (cours informatique, bibliothèque, Papis Mamies Trafic...) seront également destinataires d'un colis de Noël.

Le traiteur JAUSS a été recontacté suite à son offre pour réduire le « sucre » parmi les ingrédients du colis et le remplacer par du salé. Le colis coûtera 1 € en + en laissant les autres ingrédients.

La préparation des colis est prévue le jeudi 12 décembre à partir de 9 h 30/10 h.

Les colis seront distribués le vendredi 13 décembre de 10h à 16h et le samedi 14 décembre de 9h à 13h à la salle Horbourg.

Colis de Noël pour les résidents en EHPAD

Comme les années précédentes, les anciens administrés de la commune résidant en EHPAD se verront offrir un colis de Noël. A ce jour, ils représentent 42 personnes.

Contenu du colis :

- Produits d'hygiène (Supermarché Côté Nature)
- une théière en chocolat (Ritter)
- des Bredalas de Noël (Rebert).

Mme Madeleine REMOND se chargera des achats des produits d'hygiène au supermarché Bio Côté Nature à Horbourg-Wihr.

5.3. Actions 2023/2024

– Atelier Repair Café :

L'équipe du Repair Café continue de se renforcer. Les gens sont très satisfaits des réparations (cafetières, appareils de musique, aspirateur...).

Un représentant de VELO DOCTEURS était présent lors du dernier REPAIR CAFE et a embarqué quelques vélos à réparer dont l'un était même déclaré volé. Une convention va être signée prochainement entre la commune et Vélo Docteurs pour l'entretien annuel des vélos et cycles non seulement des écoles mais également du personnel communal. Une fiche sera délivrée aux parents pour les réparations à prévoir. Les vélos trouvés dans la commune pourront également être réparés. Cela permettra de dégager un certain nombre d'heures de travail aux agents de la commune.

– Atelier Cuisine multiculturelle :

Le prochain atelier est prévu le 16 janvier 2025, la salle n'étant plus disponible cette année. C'est un groupe qui fonctionne bien mais à la recherche de recettes culinaires de pays autres (Portugal, ...).

– Cours d'anglais :

Toujours d'actualité le mercredi soir de 19h à 20h quand il n'y a pas de réunion.

– Cours de français :

M. Thierry FRUHAUF va contacter les quatre personnes qui se sont inscrites dont deux de nationalité espagnole. Il propose de les rencontrer une première fois ensemble afin de connaître leur niveau et de voir s'il y a besoin de cours individuels ou si un cours collectif suffirait. Les cours pourraient débuter en janvier 2025.

– Cours informatique : le cours est déjà complet avec 12 participants le vendredi de 14h à 16h.

– Bibliothèque partagée : ouverte aux heures de la Poste, elle continue de bien fonctionner.

– ICOPE 68

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, laisse la parole à Mme Magali BERGER qui propose des conférences organisées par BRAIN UP pour les personnes de + de 60 ans dans le cadre d'ICOPE 68.

Comme convenu lors du CA du 12 juin 2024, Mme Magali BERGER a contacté la coordinatrice d'Icope ainsi que l'Association Brain Up pour l'organisation de conférences sur les thématiques évoquées en CA. Icope a fourni une liste de professionnels partenaires du territoire susceptibles d'intervenir sur la commune, charge au C.C.A.S. de les contacter et d'organiser les interventions (choix des thématiques, des intervenants, coûts...).

Brain Up dispose quant à elle d'un catalogue de conférences « clé en mains » avec des intervenants professionnels et membres de l'association pour un coût variant entre 288 €TCC et 420 € TCC.

Le C.C.A.S. décidera de retenir une série de trois conférences sur trois thèmes différents. Le public visé est le même que celui qui avait été invité à l'action Icope, c'est-à-dire les + de 60 ans. Les conférences pourraient avoir lieu en février/mars 2025. Mme Magali BERGER recontactera Brain Up pour définir les trois thématiques selon les disponibilités des intervenants.

– **Réception des nouveaux arrivants :**

Mme Joëlle LYET informe les membres que la réception des nouveaux arrivants est prévue le 28 novembre 2024 à 19 h 00 dans la salle WIHR. Quelques soixante foyers vont être contactés.

Quelques associations comme l'Amicale des Donneurs de sang, les sapeurs-pompiers, ainsi que des associations sportives feront découvrir au public leurs activités.

06. DIVERS

– **Médaille de la Famille :**

Pour obtenir la médaille de la famille, la famille doit être composée d'au moins 4 enfants dont l'aîné a 16 ans révolus. Les dossiers sont à déposer pour mi-novembre 2024. Aucune demande à ce jour.








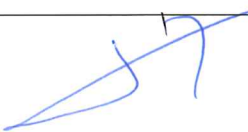
– **Infos :**





Mme Annette JAEGLE informe les membres que l'AS Horbourg-Wihr accueillera le Samedi 14 novembre 2024, de 10h à 15h à la salle Kastler, un groupe d'enfants en situation d'handicap de l'association Adèle de Glaubitz de Strasbourg, accompagnés d'une dizaine d'éducateurs.

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, remercie les membres et clôt la séance à 20 h 35.

TABLEAU DES SIGNATURES
 pour l'approbation du procès-verbal de délibérations
 du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de HORBOURG-WIHR
 de la séance du mercredi 23 octobre 2024

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

| Nom et prénom | Qualité | Signature | Signature de l'élu(e) ayant reçu procuration |
|------------------------|---|--|--|
| STOEBNER Thierry | président maire |  | |
| KARLI Marie-Paule | vice-présidente 8 ^{ème} adjointe au maire |  | |
| KAEHLIN Laurence | 2 ^{ème} adjointe au maire | | |
| LYET Joëlle | conseillère-déléguée |  | |
| ROLLOT Nathalie | membre élu | Absente | |
| BERGER Magali | membre élu |  | |
| BACH Thierry | 7 ^{ème} adjoint au maire |  | |
| FRUHAUF Thierry | membre élu |  | |
| AUBEL-TOURRETTE Carole | 6 ^{ème} adjointe au maire | | |
| MEURISSE Jean-Marcel | membre nommé | Procuration à Joëlle LYET | Joëlle LYET  |
| KAEHLIN Nicole | membre nommé | | |
| RICHARD Thomas | membre nommé |  | |

| Nom et prénom | Qualité | Signature | Signature de l'élu(e) ayant reçu procuration |
|-------------------|--------------|--|--|
| LAMBERT Guillaume | membre nommé |  | |
| JAEGLE Annette | membre nommé |  | |
| SELIG Jasmine | membre nommé | Absente | |
| REMOND Madeleine | membre nommé |  | |
| JACQUOT Elisabeth | membre nommé |  | |

Procès-verbal approuvé lors de la séance du conseil d'administration

du - 5 MARS 2025

Mise en ligne sur le site Internet de la commune

le 10 MARS 2025